0130053M ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN 74 RUE VERDILLON 13395 MARSEILLE CEDEX 10

Tel: 0491742930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés

à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 36-1

Annule et remplace l'acte n° 36 - 2022-2023

Année scolaire : 2022-2023 Nombre de membres du CA : 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration Convoqué le : 22/11/2022 Réuni le : 01/12/2022

Sous la présidence de : Laurent Lucchini

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

LYCEE Délégation accordée conformément au libellé de l'acte et sans conditions restrictives.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs:	0
Nuls:	0



Le président du conseil d'administration

Nom : Lucchini Prénom : Laurent

Signé le: 08/12/2022 14:17:22

BIEN_20222023_36-1_0130053M_221215181735

0130178Y
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
RECTORAT ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
PLACE LUCIEN PAYE
13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

<u>Objet de l'acte</u> : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des

marchés à incidence financière annuelle

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN-0130053M

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement de l'acte : 36-1

Année scolaire: 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision: Validation sans observation

Commentaire:

Pièce(s) jointe(s): Non

Commentaire de rectification :



Nom: Garnier

Prénom : Charles-Henri

Signé le: 15/12/2022 18:17:35